

2013/5218 - Rénovation de la mise en lumière du silo à livres de la Bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon 3e - Opération 03047631 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2009-1, « Conservation du patrimoine éclairage public » programme 20013 « Conservation du patrimoine éclairage public » pour un montant de 600 000 euros (Direction de l'Eclairage Public) (BMO du 11/02/2013, p. 0272)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : On avait pensé, au niveau de la Direction de l'Eclairage public de la Ville, utiliser l'opportunité de la présence des échafaudages installés pour requalifier les façades du silo de la Bibliothèque : économie d'échelle, si j'ose dire, économie bien évidemment pour l'ensemble de la collectivité.

Je dois dire que sur l'installation elle-même, qui a plus de 15 ans, quand vous la regardez, vous avez un magnifique éclairage qui part du sol pour aller vers le ciel. Ce n'est pas exactement ainsi que l'on fait des économies d'énergie et on essaie donc de mettre en place un concept un peu différent où on éclaire ce que l'on veut éclairer mais en partant du haut du silo.

La deuxième remarque c'est qu'avec les techniques actuelles, en mettant des leds, on pense que l'on divisera la consommation des Kwh du facteur 1 au lieu du facteur 3. Jusque là, tout va bien. Ensuite on nous a présenté un projet qui ne nous semble pas être tout à fait arrivé à maturité, qui s'appuie sur la trame du silo et qui rappellerait la présence de livres dans le silo. Le concept n'a rien de choquant, il s'agit d'adapter la conception de l'éclairage à la mutation du quartier, et les nouvelles technologies. Par contre, le rendu est un peu difficile. On a l'impression que l'on « chahute » un peu, que ce n'est pas une ambiance sereine, bref cela rappelle des éclairages événementiels qui en tant qu'événements, sont supportables. Mais s'ils étaient pérennes évidemment, je crois qu'ils altéreraient l'ambiance même que l'on trouve à la Part-Dieu.

Ce que l'on propose, c'est de délibérer pour inscrire la dépense qui se monte à 600.000 euros de mémoire, et on voudrait bien ne pas procéder au coup par coup, que chaque propriétaire ne prenne pas des initiatives chacun de son côté, mais que l'on mette cela en commun. Cela suppose que l'Agence « On » qui travaille et qui est intégrée avec les équipes d'urbanistes et d'architectes AUC, regarde les choses de manière un peu plus large afin d'avoir un « embryon » de schéma directeur, même s'il ne s'applique jamais mécaniquement car on ne sait pas dans quel ordre sortiront les nouvelles constructions et les rénovations des anciennes.

Ensuite une précision sur l'ambiance que l'on veut trouver pour ce plan lumière et ce qui serait bien c'est que l'on aboutisse, sur cet immeuble particulier, avant le mois d'avril 2014 me semble t'il, date à laquelle ceux qui procèdent à la rénovation des façades du silo démonteront l'échafaudage.

Voilà tout ce que je voulais dire. Cela a provoqué une discussion au cours de la Commission d'Urbanisme et je vois que Mme Chevassus a demandé un temps de parole à ce sujet.

On s'est éclairé, on s'est écouté et on a conclu !

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Je reconnaissais la sagesse de Gilles Buna car nous avons effectivement discuté en Commission, ce qui me permet d'exprimer quelques réserves, à notre tour, sur ce projet de mise en lumière du silo à livres de la Bibliothèque de la Part-Dieu.

Je veux bien entendre que les techniciens pensaient récupérer ce bâtiment pour refaire sa mise en lumière, mais alors qu'un vaste projet de requalification urbaine est prévu à la Part-Dieu, n'est-ce pas vouloir faire des « économies de bout de chandelle », agir sans vision urbaine globale et traiter de façon totalement isolée l'éclairage de ce bâtiment ?

Compte tenu de la structure imposante du bâtiment, l'impact visuel de toute mise en lumière sera considérable, nous semble t'il. Elle donnera une tonalité lumineuse au quartier. Or, elle ne saurait être déconnectée de l'évolution lumineuse et visuelle de l'ensemble de ce site. C'est pourquoi, c'est à l'échelle du quartier Part-Dieu et de son renouveau qu'il faut programmer la mise en lumière de ce bâtiment, avec l'ensemble des autres bâtiments et des espaces publics. Cela nécessite une vraie réflexion en amont, dans le projet Part-Dieu, car l'éclairage urbain est un axe essentiel de l'aménagement des espaces publics urbains, il doit faire partie de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine de cette opération de requalification.

Un plan lumière Part-Dieu avec un budget conception d'éclairage important, est prévue et une étude est en cours au sein même de la compétence Communauté urbaine de Lyon dont vous êtes le Président, Monsieur le Maire, et cette étude n'est pas encore rendue.

Une fois de plus, il nous semble qu'il y a un manque de concertation entre la Ville et le Grand Lyon, ce projet d'éclairage de la bibliothèque arrive comme « un cheveu sur la soupe », en dehors de toute coordination et de toute cohérence d'ensemble avec le projet de requalification du quartier Part-Dieu.

Chacun travaille dans son coin et c'est regrettable. Avec la perspective de création de la métropole, il est impératif de changer de méthodes et d'améliorer la coordination entre la Ville et la Communauté urbaine, comme nous l'avions déjà dit sur d'autres dossiers. La métropole devra rimer avec synergie et nous y veillerons !

Sur ce dossier en particulier, les enjeux ne sont pas anodins. Si en effet vous voulez en faire un quartier de vie, comme l'étude que vous avez commandée sur le projet Part-Dieu, et lui redonner une âme et de la convivialité, cette question de la lumière urbaine est essentielle, elle participe à l'ambiance du quartier, à l'esthétique urbaine, à la qualité des espaces publics et c'est important.

Cette mise en lumière de la bibliothèque (comme vous l'avez dit Monsieur Buna, ce n'est peut-être pas beaucoup mais 600 000 euros, ce n'est quand même pas anodin) telle que vous nous la proposez dans cette délibération, est pour nous mal conçue et prématurée par rapport à l'évolution du projet urbain.

Nous vous demandons de « remettre l'ouvrage sur le métier » dans le cadre que je viens d'esquisser plutôt que d'agir au coup par coup, sans vision urbaine d'ensemble. Il serait dommage d'ajouter une incohérence supplémentaire au projet Part-Dieu qui en présente déjà certaines, comme la construction de la tour Incity, sans places de stationnement par exemple.

Nous tenions à le préciser. Je vous remercie.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Ce n'est pas le sujet mais on peut se réjouir d'une part, d'avoir un point de vue commun et d'autre part, que vous vouliez renforcer Synergie.

M. LE MAIRE : Je veux dire à Mme Chevassus qu'en matière de lumière on n'est quand même pas totalement mauvais. La dernière fête des lumières a pu le démontrer. Donc on va essayer de le faire un peu à notre manière et ensuite, vous direz si cela vous plaît ou pas. Mais je crois que ça va être bien. Et je vais m'attacher, Madame Chevassus, à ce que ce soit bien.

Vous voyez, après c'est le problème de la poule et de l'oeuf. Si on est trop longtemps devant à regarder pour savoir qui est le premier de la poule et de l'oeuf, on risque de ne pas avancer beaucoup. Or le problème, c'est d'essayer de construire la ville.

Une de vos collègues nous avait dit sur le dossier des Girondins « ça manque de cohérence d'ensemble ». Lorsque nous avons présenté le projet dans le 7^e arrondissement, je n'ai pas eu l'impression qu'on trouvait qu'il y avait un manque de cohérence d'ensemble.

Nous allons construire un million de mètres carrés. Vous comprenez bien qu'entre la rénovation d'un bâtiment et un plan d'ensemble d'un million de mètre carrés, il vaut mieux commander les études pour les prochains 975 000 m² qui vont venir. Cela sera utile, à mon avis.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Divers Droite a voté contre.)

(Adopté.)